



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

Impasse des Peupliers

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 09 66 87 71 73

Fax : 03 44 80 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeudi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du jeudi 19 janvier 2017

Séance : **Ordinaire du Mardi 8 Novembre 2016**

Présents :	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Monsieur Raymond COMBEMALE	1 ^{re} Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2 ^{me} Adjoint
	Madame Doryna FAUCILLE	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Madame Lucie MIGEON	
	Monsieur Emmanuel LETESSE	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Monsieur Jean-Marie CRIGNON	
	Monsieur Cédric MAILLARD	
	Monsieur Paul-Alex LILA	

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur DUGROSPREZ ouvre la séance n°6 du Mardi 8 Novembre 2016 à 19h00, en remerciant les membres du conseil municipal présents.

Monsieur DUGROSPREZ demande l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour, les conseillers donnent leur accord pour l'ajout.

2- Approbation du compte rendu de la dernière séance

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que les comptes rendu des séances sont désormais envoyés avant le conseil municipal pour avis et validation.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3- Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4- Déroulement de l'ordre du jour

4-1 Repas des aînés

Monsieur DUGROSPREZ propose la gratuité du repas des Aînés pour les conseillers et les conjoints.

La délibération est adoptée à l'unanimité

4-2 Décision modificative intégration recettes du CCAS

Monsieur DUGROSPREZ rappelle que CCAS de la commune a été dissous au 31/12/2015 et que de ce fait l'excédent de fonctionnement doit être repris au compte 002 recettes de la commune pour un montant de 3 087,51 €. Cette somme rentrera dans le budget de la commune.

Le Conseil Municipal autorise la décision modificative, la délibération est votée à l'unanimité.

4-3 Proposition modification du tarif de la salle

Monsieur DUGROSPREZ rappelle qu'il est fait une distinction entre les locations des habitants et des extérieurs. Il est proposé que le tarif de la location pour les habitants soit de 150 € pour la 1^{ère} location de l'année et 250 € pour les locations suivantes.

Cette modification sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2017 sauf pour les réservations déjà enregistrées à ce jour.

La délibération est votée à l'unanimité.

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

4-4 Donation de 1 500 € à la commune

Monsieur DUGROSPREZ indique que Maître Paget Westelin nous a fait part que la commune était destinataire d'un don d'un montant de 1 500 € suite à l'ouverture de la succession de Madame Denise AUBIN, en contrepartie de l'entretien de sa tombe

Le Conseil Municipal refuse la donation et autorise le Maire à signer tous les actes relatifs à cette renonciation, la délibération est votée à l'unanimité.

4-5 Arrêts bus

Monsieur DUGROSPREZ indique que le Département de l'Oise a conclu en 2008 un marché de location, d'installation et d'entretien-maintenance de mobilier urbain en vue de mettre à disposition des communes qui le souhaitent des abris-voyageurs sur le réseau départemental du transport.

Le Département entend maintenir son action au titre de la solidarité territoriale et permettre ainsi aux communes qui le souhaitent de conserver ces abris-voyageurs en vue de garantir la qualité du service rendu aux Oisiens usagers des transports collectifs.

En vue de préciser le cadre juridiques et financier de la poursuite de cette action à compter du 1^{er} juin 2017, l'actuel marché arrivant à terme le 31 mai 2017, le Département souhaite obtenir des communes d'implantation des abris-voyageurs, une délégation de compétence sur le fondement de l'article L.1111-8 du Code Générale des Collectivités Territoriales afin de gérer directement le domaine public communal sur lequel sera implanté ce mobilier urbain.

Afin d'assurer la continuité de ce dispositif, il est impératif que le conseil municipal autorise le Monsieur le Maire ou les Adjointes à signer la convention de délégation de compétence.

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention, la délibération est votée à l'unanimité.

5- Inauguration City Stade

L'inauguration du City Stade aura lieu le samedi 17 décembre à 11h, en présence de Monsieur Edouard COURTIAL, Monsieur Olivier DASSAULT et Monsieur Olivier PACCAUD.

Un vin d'honneur aura lieu à la mairie.

6- Questions diverses

Dates à retenir :

→ Repas des Aînés le 28/10/2017

→ Arbre de Noël le 16/12/017

Distribution des colis pour les Aînés le samedi 10 décembre 2016

Plantations prévues près de la mare (en remplacement des peupliers). La Sté Colas doit arracher les roseaux.

Subvention pour le Mairie revoir Monsieur DESMET

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

7- Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation active et clôture la séance à 20h15.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Raymond COMBEMALE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ème} Adjoint

Doryna FAUCILLE

Sergine MAILLOT

Lucie MIGEON

Emmanuel LETESSE

Hervé GEUDELIN

Jean-Marie CRIGNON

Cédric MAILLARD

Paul-Alex LILA

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du Mardi 8 Novembre 2016

Délibération n°1 sur 5

Repas des Aînés – prise en charge par la commune du repas

Délibération n°2 sur 5

Décision modificative – Reprise excédent de fonctionnement suite à la dissolution du CCAS au 31/12/2015

Délibération n°3 sur 5

Proposition modification du tarif de location de la salle

Délibération n°4 sur 5

Donation Madame AUBIN – Refus du conseil

Délibération n°5 sur 5

Arrêts bus – signature convention avec le Conseil Départemental.